

Deauville : 27-28-29 janvier 2010

Consultants & Experts

En nombre limité et spécialement dédiés aux cabinets de consultants en gestion de risques et aux experts, les Stands au sein du Congrès des Rencontres AMRAE seront situés dans une zone de passage constant des congressistes, au niveau -2 en bas des escaliers, à proximité des lieux de pause et vous offrent une opportunité de prise de contact rapide et immédiate et une visibilité majeure pour votre entreprise.

Réservez dès maintenant votre stand ...
pour être présent et visible à Deauville

sur les Rencontres AMRAE, rendez-vous majeur des métiers du risque.

La location du stand pré-équipé donne droit aux prestations suivantes :

- L'usage de salle pendant la durée et les horaires d'ouverture des Rencontres
- La fourniture et l'installation d'un stand modulaire
- Les services de nettoyage des stands en fin de journée
- 4 pass non nominatifs donnant accès au Stand à l'exclusion de tout autre espace ou prestation (ateliers, déjeuners)
- Le nom de votre société et l'emplacement de votre stand apparaîtront dans le programme définitif et dans la signalétique sur place.
- L'accès au stand pour les Congressistes se fait dans le cadre d'une inscription aux Rencontres AMRAE.

Conditions, aménagements, protocole de réservation : cf pages suivantes.

Les
Rencontres
18 AMRAE
ème Conférence annuelle

www.amrae.fr



Fiche technique stand 6 m²

27-28-29 janvier 2010

Stand A, B, C, D, E, F, G et H

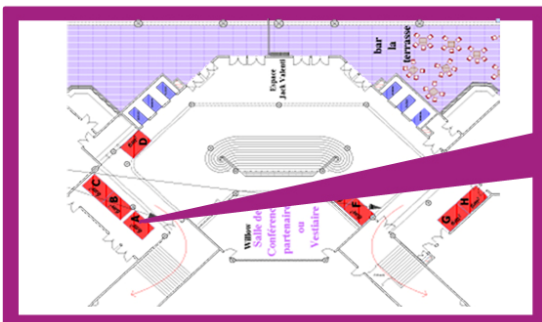


illustration non contractuelle

8 emplacements disponibles au niveau -2

Horaires de mise à disposition :

- Mercredi 27 janvier : 9h - 18h
- Jeudi 28 janvier : 8h30 - 18h
- Vendredi 29 janvier : 8h30 - 14h

Aménagement et prestations compris dans le package stand :

- Dimensions : stand de 6 m² (2 m de large x 3 m de long)
- Aménagement comprenant : l'espace au sol, les cloisons, la moquette, l'enseigne, un boîtier électrique 3kw, une table, 2 chaises, une connexion wifi et un nettoyage par jour.

Prestations payantes sur demande auprès du C.I.D :

- Mobilier supplémentaire : comptoir, présentoir...
- Restauration : pauses, machine à café, réfrigérateur...
- Equipement technique : branchement téléphonique, Internet filaire, facturation des consommations en supplément.

Contact pour vos demandes auprès du C.I.D :

- Rachel BRAININ
- Tél : 02 31 14 14 16
- email : rbrainin@congres-deauville.com

Centre International de Deauville - « Les Planches », 1 avenue Lucien Barrière - 14 800 Deauville

Deauville : 27-28-29 janvier 2010

Je soussigné(e)

Mme Mlle M.

NOMPrénom.....

Société.....

Fonction.....

Adresse

.....

Tel. Fax

E-Mail

Numéro de TVA intracommunautaire

**Mise à Disposition d'un Stand d'une superficie de 6m²
(3mx2m)**

6 500 € HT

Comprenant l'espace au sol, les cloisons, la moquette, un nettoyage par jour, l'enseigne, un boîtier électrique (3kW), le mobilier indiqué (table et chaises).

Le tarif ne comprend pas l'équipement mobilier supplémentaire, les branchements téléphoniques, Internet filaire et les consommations.

La Société Partenaire déclare avoir pris connaissance du Dossier de Partenariat et notamment des Conditions Générales de Vente qu'elle accepte sans restriction.

CACHET ET SIGNATURE :

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Règlement

La Facture sera adressée à réception de ce protocole signé. Le règlement sera dû à réception.

Protocoles de réservation des espaces ou stands

à retourner signé(s), complété(s) à :

AMRAE

9/11 av. Franklin Roosevelt - 75008 Paris

A l'attention de Florence Tostain

Vos questions ou demandes d'informations :

**Corinne Crueize, Déléguée Générale
Florence Tostain, Chargée de Communication**

**Bureau Permanent AMRAE
Tel : 01 42 89 33 16 - Fax : 01 42 89 33 14
E mail : amrae@amrae.fr**

**Annexe aux Conditions Générales de Vente - Dossier de Partenariat Rencontres AMRAE
Location des espaces de réception - Mise à disposition de stands**

Les locations d'espaces privés et/ou de stands ne donnent pas droit à bénéficier des contreparties prévues au Dossier de Partenariat Général, notamment en terme d'inscriptions gratuites.

L'AMRAE étudiera avec la société partenaire la possibilité d'accès pour un certain nombre de ses collaborateurs à l'espace de réception et/ou stand à l'exclusion des autres espaces (ateliers, session plénière, restauration) dans des conditions de gratuité ou de participation aux frais restreinte.

La société Partenaire s'engage à respecter les horaires communiqués pour accéder ou être présent dans son espace de réception / stand.

Tout dépassement d'horaire d'ouverture du Centre de Congrès imputable à une présence de partenaire sur l'un des espaces ou stands sera refacturé par l'AMRAE à la société concernée.

L'absence de règlement avant le début des Rencontres AMRAE entraînera l'annulation automatique de la location / réservation d'espace privé ou de stand sans qu'aucune compensation financière puisse être demandée par le partenaire pour tous frais engagés par ailleurs.